Attention aux belles promesses !

Je ne vais pas me faire avoir comme la dernière fois. Rien ne me fera craquer, pas même un beau stylo !

Ils n'arriveront pas à nous faire oublier si facilement les 3 ans où ils ont accompagné gentiment la Direction à détruire nos conditions de travail !

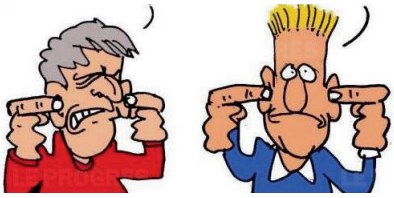

Ne tombons pas dans le piège qui consisterait à penser que certains seraient plus ou moins bien traités en fonction du métier qu'ils exercent !

- **Conseillers GDD :** vous avez vu vos effectifs diminuer à la suite de l'opération « trajectoire GDD », des actes métiers qui ont changé, demain le CRI … Avec quels effectifs ? Quel service rendu pour l'usager ?
- **Conseillers Placement :** harassés par les objectifs traduits en ICT, vos portefeuilles ont des volumes insupportables et les actes administratifs sont toujours plus chronophages.
- **Conseillers Entreprise :** multiplication des forums, job-dating, #vers un métier, plans d'actions décidés par les DT, PEC, AFPR, POE … vous avez perdu toute autonomie dans votre quotidien sans possibilité de changer d'équipe.
- **Equipes locales de direction :** chargés de déployer toujours plus de projets et d'actions, vous êtes contraints d'avoir les yeux rivés sur les tableaux de bord et les plannings, au détriment d'un management de proximité, tout en sachant que les agents sont déjà surchargés.
- **Personnels des fonctions support :** vous êtes confrontés à des changements d'organisation récurrents au détriment d'être un véritable soutien au réseau.
- **Psychologues du travail :** vous avez subi un changement radical de vos missions, une dissolution de vos équipes, sans aucune prise en compte de vos spécificités.
- **Agents des pôles appui gestion :** Vous avez vu vos activités être externalisées les unes après les autres, vos effectifs diminuer … alors que vos missions sont essentielles à la vie d'une agence !
- **Agents en CDD et CAE :** l'essentiel de vos activités se font à l'accueil du public (physique et téléphonique), sans véritable formation, vous subissez la précarité de plein fouet.

Nous subissons tous les orientations gouvernementales ayant conduit à la baisse du budget et du plafond d'emploi de notre établissement, nous subissons tous les conséquences du plan Pôle emploi 2020 qui a pour guide le pilotage par les résultats, l'individualisation de nos activités et la privatisation croissante de mission.

Nos conditions de travail dégradées ont les mêmes sources : les politiques publiques dictées par ce gouvernement et ses prédécesseurs, les dernières conventions tripartites et leurs déclinaisons opérationnelles élaborées avec zèle et enthousiasme par le directeur général de Pôle Emploi.

Ce qui distingue un syndicat, c'est son travail auprès des salariés et de la Direction. Les collègues savent bien quel syndicat les écoute, les accompagne et les défend le mieux : la CGT. Dans les instances, elle est reconnue pour la qualité de ses préparations et de ses interventions.

Elections professionnelles du 28 octobre au 8 novembre,

VOTEZ ET FAITES VOTEZ POUR LA CGT POLE EMPLOI BRETAGNE

La CGT Pôle emploi Bretagne - 7-9 boulevard Solférino 35000 Rennes

☎ 02 99 30 41 25 - 📱 06 86 96 18 13 - Syndicat.CGT-Bretagne@pole-emploi.fr

Retrouvez nous sur Facebook et consultez notre site internet